

EXCELLENCE-ENGAGEMENT-MODERNITE-BIENVEILLANCE

L'établissement régional de Tunis, fort de ses trois entités (Lycée Pierre-Mendès-France, Ecole Robert-Desnos et Ecole Georges-Brassens) se dote d'un nouveau projet d'établissement dont les quatre piliers sont : **excellence, engagement, modernité, bienveillance**.

- Excellence : la recherche de l'excellence, cette vertu caractéristique d'un éminent degré de qualité qui découle des valeurs de rigueur et de travail, est au centre du projet d'établissement de l'ERT. Elle en fonde sa tradition et a depuis toujours alimenté son histoire. Nous devons ne pas nous limiter à la seule excellence académique mais développer les valeurs – notamment artistiques, culturelles et sportives – qui formeront le citoyen éclairé de demain dont la Tunisie, la France, le monde autour de nous ont besoin. Nous distinguerons bien l'élitisme qui se construit en excluant l'autre et en le considérant comme un moyen, de l'excellence qui se veut un travail sur soi-même et qui est une fin en soi. Ainsi, créativité, savoir-être, autonomie, motivation seront encouragés.
- Engagement : dans le droit fil de l'axe précédent, nous devons encourager chacun à s'engager. Acte performatif par excellence, l'engagement est le dépassement de soi vers la collectivité et forme le lien entre le présent de l'acte et le futur de l'action. Les élèves dans les multiples défis qu'ils aiment s'imposer à eux-mêmes, les parents d'élèves dans la vie de l'établissement, et les personnels bien sûr dans l'accompagnement au quotidien de leurs élèves, s'engagent chacun à leur manière en partageant une responsabilité commune et prennent part à l'épanouissement global de la communauté éducative.
- Modernité : l'ERT doit devenir un établissement résolument moderne, à savoir un établissement qui se renouvelle et qui s'adapte aux enjeux du nouveau qui succède sans cesse à l'ancien, pour en tirer le meilleur. Cette modernité est symbolisée certes par la complète restructuration de PMF et l'entretien de ses écoles, mais elle veut toucher aussi et surtout tous les aspects fonctionnels de l'établissement. Son fonctionnement au quotidien, le soin qu'il prend au bien-être de ceux qui y travaillent, la maîtrise de tous les outils de communication et de connexion dont il dispose, la sécurité qu'il veut garantir à tout instant.
La modernité c'est aussi ne pas oublier le passé pour envisager l'avenir. A cet égard, le précieux soutien des anciens (regroupés dans l'AAPMF-MUTU) sera sollicité.
- Bienveillance : quelles que soient les vertus académiques recherchées, quels que soient les engagements, les défis que chacun se lance pour soi-même, autrui ou l'établissement, les relations interpersonnelles doivent être caractérisées par le respect de l'autre et le regard bienveillant. Le soutien, l'entraide, la tolérance, la compréhension, le vivre-ensemble, l'acceptation de l'altérité, la disponibilité, seront recherchées dans les relations entre les élèves, les parents d'élèves, les personnels enseignants, les personnels non-enseignants, l'administration.
Ce dernier axe est essentiel à la pleine réalisation des trois autres.

N°1/8

Qualité du lieu de vie et des relations, modernité, bien-être et climat scolaire

L'ERT souhaite garantir à l'ensemble de la communauté éducative la meilleure qualité de vie possible ainsi qu'un climat scolaire serein. Il s'agit de rendre le cadre de travail agréable en modernisant l'environnement, les outils et les procédures.

N°2/8

Pédagogie-Evaluation

L'ERT se fixe comme objectif une pédagogie adaptée aux publics divers et une évaluation positive, à la fois exigeante et bienveillante

N°3/8

Parcours éducatifs école-collège-lycée

L'ERT se fixe comme objectif de construire un outil commun inter-degré qui permette d'assurer une continuité pédagogique du primaire au lycée ainsi que de faire prendre conscience à l'élève de ses acquis tout au long de son cheminement dans la scolarité

N°4/8

Politique des langues

La politique des langues de l'ERT vise à proposer, dans le cadre du « parcours langues » de l'AEFE, une offre variée de langues vivantes, un parcours diversifié et sécurisé de la maternelle au lycée, dans le respect de la convention franco-tunisienne qui prévoit l'obligation de l'enseignement de l'arabe.

N°5/8

Les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)

L'ERT s'engage dans une politique d'école inclusive. Prendre en compte chacun de ses élèves dans ses particularités et ses besoins éducatifs particuliers quels qu'ils soient.

N°6/8

Politique du numérique

Dans le cadre de sa modernisation, l'ERT développe une politique numérique ambitieuse et durable. Mettre l'outil numérique au service des usagers et des acteurs pédagogiques.

N°7/8

Politique d'orientation

Le parcours avenir s'adresse à tout élève de la sixième à la terminale. Il vise à faire découvrir les métiers et le monde professionnel, les voies de formation de l'enseignement supérieur et élaborer son projet d'orientation.

N°8/8

Politique documentaire

Dans le cadre d'un nouveau CDI, proposer un projet documentaire qui constitue un outil incontournable dans le parcours éducatif de l'élève.

Qualité du lieu de vie et des relations, modernité, bien-être
et climat scolaire

L'ERT souhaite garantir à l'ensemble de la communauté éducative la meilleure qualité de vie possible ainsi qu'un climat scolaire serein. Il s'agit de rendre le cadre de travail agréable en modernisant l'environnement, les outils et les procédures.

- Prendre en compte les enjeux écologiques dans la restructuration et la nouvelle organisation du lycée.
- Mettre en œuvre les aménagements matériels qui contribuent au bien être des élèves et des personnels. Ex : salle de repos pour les personnels, parking vélo pour les élèves.
- Renforcer l'offre des clubs et l'engagement des élèves dans des actions civiques, notamment à travers la mise en place d'« un village des associations » ou une association humanitaire pour l'engagement.
- Consolider des actions existantes : « Heforshe »: égalité fille-garçon, club Unesco junior, actions du CVL et du CVC.
- Installer une signalétique qui intègre à la fois des messages de sensibilisation et de rappel des règles de vie commune.
- Etendre l'usage de ProNote par tous les acteurs de la communauté scolaire. Ex : intégrer l'appel du CDI, de la cantine et des permanences pour renforcer le suivi par parents.
- Mener une réflexion sur les sanctions et punitions afin d'envisager des mesures plus éducatives comme des TIC.
- Mettre en place un tutorat collègue/lycée
- Faire en sorte que chaque élève en difficulté trouve un interlocuteur
- Mettre en place le dispositif « devoirs faits » au collège.
- Améliorer la communication entre parents et enseignants et mieux former les parents à l'utilisation de Pronote.
- Travailler sur la représentation de la note pour les élèves et les parents.
- Renforcer la formation des personnels de surveillance dans leur approche éducative et de couverture des espaces ;
- Optimiser les créneaux d'heures de vie de classe.
- Proposer au personnel des formations à la bienveillance, le respect et l'écoute.

N°2/8

Pédagogie-Evaluation

L'ERT se fixe comme objectif une pédagogie adaptée aux publics divers et une évaluation positive, à la fois exigeante et bienveillante

- Réfléchir à des dispositifs permettant à l'élève de progresser et d'apprendre à se situer par rapport à ses camarades tout en étant soucieux de ses progressions personnelles.
- Tout en préservant la liberté pédagogique des enseignants, mettre en valeur les acquis et les efforts des élèves pour encourager l'évaluation positive :
 - évaluer par compétences ; expliciter les objectifs et les attendus
 - développer l'auto-évaluation :
 - proposer des formations à l'évaluation positive,
 - formuler les appréciations pour orienter les élèves sur les marges de progrès.
 - faire prendre conscience aux élèves de leurs faiblesses / forces / centres d'intérêt – autonomie
 - promouvoir la classe sans notes
- Augmenter l'autonomie des élèves face à leurs apprentissages.
- Renforcer les dispositifs d'approfondissement et de remédiation (AP...).

Parcours éducatifs école-collège-lycée

L'ERT se fixe comme objectif de construire un outil commun inter-degré qui permette d'assurer une continuité pédagogique du primaire au lycée ainsi que de faire prendre conscience à l'élève de ses acquis tout au long de son cheminement dans la scolarité

Cadre:

- réforme des cycles 1-2-3-4 qui met l'accent sur la notion de parcours et induit le renforcement de la pédagogie de projet et la maîtrise de la compétence orale (épreuve orale au Brevet).
- réforme du lycée qui poursuit l'objectif de la maîtrise de l'oral et de la prise de conscience par l'élève de son parcours dans la scolarité (orientation et Grand Oral en terminale)

L'ERT a élaboré un protocole visant à structurer les projets du cycle 1 à la terminale au bénéfice de tous les acteurs de notre communauté éducative (parents, élèves et personnels d'éducation) afin de se doter d'outils de pilotage pédagogique qui permettent de:

- Donner une cohérence à l'ensemble des projets en les inscrivant dans un des 4 parcours : PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle), Avenir, Citoyen, Santé.
- Rendre visible, par la communauté éducative et l'institution, la richesse des actions conduites au sein de l'ERT avec leur formalisation sur le site de l'ERT.
- Conserver une trace pour les élèves et les équipes pédagogiques des projets réalisés afin de préparer les oraux de cycle 4 et cycle terminal : fiches projets en ligne.
- Mettre en œuvre la liaison école/collège en proposant le carnet du lecteur/scripteur en lien avec les actions menées dans l'ERT (défis lectures, écrits d'appropriation du lecteur/scripteur (journal intime, carnet de lecture, etc), évènements qui permettent d'exposer les productions des élèves, etc.

N°4/8

Politique des langues

La politique des langues de l'ERT vise à proposer, dans le cadre du « parcours langues » de l'AEFE, une offre variée de langues vivantes, un parcours diversifié et sécurisé de la maternelle au lycée, dans le respect de la convention franco-tunisienne qui prévoit l'obligation de l'enseignement de l'arabe.

- Renforcer l'enseignement de l'arabe et de l'anglais au primaire
- Etablir une meilleure liaison 1^{er} et 2nd degrés. Dans la mesure où les élèves ne débent pas l'arabe et l'anglais en classe de 6^{ème}, prévoir un meilleur accompagnement et un meilleur continuum pour éviter autant que faire se peut les écarts inter-cycle.
- Renforcer le dispositif EMILE en arabe et le créer en anglais (y compris en passant par un renforcement de la formation des enseignants)
- Parcours plurilingue obligatoire jusqu'à la fin de la seconde (LV A, B, C).
- Permettre aux élèves qui ont déjà choisi la SI de pouvoir suivre une LVC au lycée.
- Proposer à terme une SI ou SELO (section européenne ou de langue orientale), en anglais, espagnol et/ou italien.
- Mettre en place le dispositif PARLE (parcours adapté et renforcé de langue étrangère): une expérimentation de classe « PARLE italien » est envisageable sur une classe de 5^{ème}.
- Promouvoir la Section ELCE (enseignement en langue et culture européenne)
- Favoriser les voyages linguistiques avec hébergement en famille. Les voyages scolaires sont un temps fort qui donne davantage de sens à l'enseignement d'une langue.
- Envisager l'enseignement possible d'une 4^{ème} LV (en plus de LVA B et C évaluées au bac) qui pourrait être validée par une certification et permettrait aux élèves de valoriser leur parcours LV.
- Prévoir dans le cadre d'un atelier théâtre une offre en langue étrangère.

N°5/8

Les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)

L'ERT s'engage dans une politique d'école inclusive. Prendre en compte chacun de ses élèves dans ses particularités et ses besoins éducatifs particuliers quels qu'ils soient.

- Améliorer l'information des parents et des équipes éducatives sur les dispositifs existants (PAP, PPS) : création de protocoles de communication et d'information. Transmettre une information aux membres des commissions (appel, recrutement...)
- Mettre en place des dispositifs spécifiques et transversaux :
 - Mettre en place des ateliers transdisciplinaires et inter-degrés pour développer la maîtrise de la langue et le plaisir d'apprendre : ateliers dans le premier et le second degré, pris en charge par des professeurs du primaire et du secondaire. Les élèves en très grande difficulté mais qui ne disposent pas d'un PAP ou d'un PPS pourraient y être accueillis.
 - Mettre en place un atelier « expression corporelle/théâtre » pour renforcer le bien-être et la confiance en soi.
- Créer une cellule de réflexion pour élaborer des outils pédagogiques, échanger des pratiques. Les partager via le site de l'établissement. Enrichir cette banque de données au fur et à mesure de l'avancée de la réflexion de façon à proposer aux équipes qui reçoivent dans leur classe un EBEP des modalités de prise en charge.

N°6/8

Politique du numérique

Dans le cadre de sa modernisation, l'ERT développe une politique numérique ambitieuse et durable. Mettre l'outil numérique au service des usagers et des acteurs pédagogiques.

- Accélérer la dématérialisation des procédures administratives et du suivi scolaire (dossiers de réinscription des élèves, règlement des frais de scolarité...).
- Mettre en place un outil transparent, simple et à jour, de suivi de l'état et de la maintenance informatique ou matérielle en général de l'établissement. Ex : Google Sheet répertoriant tous les problèmes en cours et le suivi du service informatique.
- Faire évoluer le hardware et le software afin que le démarrage des sessions et des ordinateurs soit plus rapide. Ex : passer aux disques durs SSD.
- Former les enseignants aux usages pédagogiques du numérique (en développant l'usage du tableau numérique).
- Mettre en place une politique numérique pour équiper les salles de classe du 21^{ème} siècle, adaptées aux nouveaux programmes et aux besoins des enseignants et des élèves.

N°7/8

Politique d'orientation

Le parcours avenir s'adresse à tout élève de la sixième à la terminale. Il vise à faire découvrir les métiers et le monde professionnel, les voies de formation de l'enseignement supérieur et élaborer son projet d'orientation.

- Organiser des actions autour de l'orientation : forum des métiers (3^{ème} / 2^{nde}), speed dating de l'orientation, forum des formations, plate-forme AGORA...
- Organiser le stage professionnel 3^{ème} : les équipes conseillent et guident les élèves dans un choix pertinent de lieux de stage.
- Exploiter l'opportunité que représente la proximité des établissements du réseau sur Tunis et la zone pour mutualiser pratiques et événements.
- Renforcer les partenariats entre l'établissement et tous les acteurs (équipes éducatives, élèves, parents, partenaires, enseignement supérieur français et tunisien, entreprises, ...).
- Renforcer les dispositifs d'information sur le supérieur : heures dédiées par le professeur principal à l'éducation à l'orientation au lycée (notamment dans le cycle terminal).
- Elaborer un plan d'intervention du conseiller d'orientation dès la 6^{ème} et pour chaque niveau.
- Mieux se connaître : utiliser les outils appropriés pour aider à construire un parcours.
- Associer les parents à la construction du parcours de l'élève :
 - Avoir une fiche de communication avec les parents : connaître la vision des parents sur les points forts et les points faibles de leurs enfants dans une optique d'avenir.
 - Fournir aux parents en réunion de prérentrée un questionnaire qui évalue l'encadrement de leurs enfants à la maison (suivi et investissement dans leur parcours scolaire).
 - Accueillir spécifiquement les parents et élèves nouveaux entrants en 6^{ème} et 2^{nde}.
- Favoriser le dispositif ADN: échange scolaire entre établissements du réseau AEFÉ ; s'ouvrir sur le monde.
- Mieux accompagner l'élève en difficulté pour lui donner de meilleures chances d'orientation positive.

N°8/8

Politique documentaire

Dans le cadre d'un nouveau CDI, proposer un projet documentaire qui constitue un outil incontournable dans le parcours éducatif de l'élève.

- Mettre à disposition des ressources :
 - Présenter systématiquement le portail documentaire Esidoc et les ressources du CDI aux professeurs
 - Présenter les ressources ONISEP papiers et numériques en 4^{ème}
 - Afficher et diffuser des tutoriels
 - Faciliter l'accès aux informations via Pronote avec identifiant unique
 - Instaurer des « délégués du CDI » afin de favoriser la communication interne (prêt, accès au CDI, communication avec les classes ...)

- Proposer des outils et des dispositifs pédagogiques et éducatifs :
 - Elaborer des fiches méthodologiques à intégrer dans Esidoc avec les 6 étapes de la recherche, rédiger une bibliographie, une biographie....
 - Elaborer un référentiel des attendus par niveau à intégrer dans Esidoc et à présenter aux collègues à la rentrée.
 - Elaborer une progression dès le niveau du collègue.
 - Mettre en place un tutorat collègue/lycée : possibilité d'une formation donnée aux tuteurs
 - Créer un espace « vie culturelle » interne et externe à l'établissement destiné aux élèves.
 - Multiplier les « rencontres-auteurs » résidants en Tunisie (lycée) et institutionnaliser les rencontres annuelles avec un auteur jeunesse (collège) et un auteur « jeune adulte » (lycée)